

LA REVUE MUNICIPALE

Chalindrey

décembre
2020
N° 127





Au printemps, nous avons subi de plein fouet une crise majeure. Nous pensions avoir échappé au pire, mais hélas, aujourd'hui, nous ne savons pas ce qui nous attend.

Des lendemains difficiles

Ce virus que nous ne prenions pas très au sérieux initialement, a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant légitimement notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre-nous.

Il est encore impossible de mesurer l'ampleur du choc sanitaire et des conséquences à venir.

Cette crise n'est pas encore finie, mais déjà les illusions s'effacent : nous envisageons un monde nouveau, un monde plus juste, plus humain, plus respectueux et surtout moins financier. Nous rêvions de circuits courts, de relocalisation, de consommation responsable mais les illusions se sont envolées ! La promesse d'un monde nouveau a été balayée !

Dès le mois de mai, nos gouvernants le répétaient régulièrement : « la ruralité, ce n'est pas une nostalgie, mais une chance pour la France ».

D'ailleurs, nous, élus locaux, nous en sommes toujours persuadés...

Mais c'est déjà loin tant ces promesses paraissent aujourd'hui hors-sol.

Il est à craindre que le monde d'après ressemble furieusement au monde d'avant. Espérons que ce ne sera pas pire.

Gardons intacts l'espoir et l'optimisme afin que le virus et les risques soient rapidement derrière nous.

Notre conseil municipal, avec l'aide du personnel communal, a la préoccupation permanente du service à nos concitoyens.

Nous devons veiller à ce que leurs intérêts soient bien pris en compte.

Avec les responsables et bénévoles d'associations, nous participons à conforter cette ruralité en offrant aux habitants de nos communes des animations sportives et culturelles et une bonne qualité de vie.

Préservons nos capacités à offrir cela aux habitants de nos territoires pour que **la ruralité, garante du respect et de la solidarité, reste une chance pour la France.**

Au nom de l'ensemble des élus, je vous présente à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour 2021.

Vous pouvez compter sur l'équipe municipale pour poursuivre les actions dans l'intérêt général et dans le respect des valeurs de transparence et de solidarité.

Bonne Année Votre Maire,
Jean Pierre GARNIER



Mairie de Chalindrey : 47 rue de Langres - 52600 Chalindrey - tél 03 25 88 50 17
contact@ville-chalindrey.fr - www.ville-chalindrey.fr - panneapocket.com

Directeur de publication : Jean-Pierre Garnier - Rédactrice : Emilie Foussadier

Membres de la commission communication : Marie-Christine Beauflis, Nicole Garnier-Genevoy, Josselin Iwaszko, Caroline Kanicki, Jean-Yves Provillard - Secrétaire de la commission : Sonia Collier

Conception : Mairie de Chalindrey - Dépôt légal 25052019.1427

Impression : La Manufacture, imprimeur à Langres

Crédits photos : Mairie de Chalindrey - Caroline Kanicki (couverture) - © Pixabay

SOMmaire

de la revue municipale n°127

Éditorial	Page 1	Associations	Pages 28 à 32
Actualités	Pages 3 à 10	- A l'alambic	
- Coups de gueule		- Les restos du cœur	
- Un 11 novembre particulier		- Label pour le Hand	
- Ornementations		- Le judo face à la crise sanitaire	
- Urbanisme		- Une 20 ^{ème} section	
- Bibliothèque – erratum horaires		- La zumba garde le contact	
- Départ à la retraite		Environnement	Pages 33 à 36
- Les vagabonds du 52		- Borne de recharge	
- CCAS		- Déblaiement feuilles et neige	
- Réception de la TNT		- Notre eau	
Citoyenneté	Pages 11 à 16	- Page verte	
- Incivilités		Tribune de l'opposition	Page 37
- Elections 2021		Loisirs	Pages 38 à 41
- Ralentissez		- A Table !	
- Respectons la nature		- Mots croisés	
- CIAS AVENIR		- Jeu de piste	
Travaux et Projets	Pages 17 - 19	- Sudoku	
- Micro-crèche		Glossaire	Page 41
- Pare-ballons		Culture	Page 42
- Aires de loisirs		Etat-civil	Page 43
- Résidence seniors		Agenda	Page 46
Côté Jeunes	Pages 20 à 27		
- Grain d'Naïs			
- Actualités scolaires			

Horaires du secrétariat de la mairie

Du Lundi au Vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00
Le Samedi matin de 9h00 à 11h30 (sauf pendant la crise sanitaire)

COUPS DE GUEULE

Soutenons nos commerçants artisans

Depuis le dernier confinement, chacun d'entre-nous est de nouveau en souffrance et en particulier certains de nos commerçants qui se sont vus contraints de fermer leur boutique ! Quelle aberration ! A croire que nos chers ministres ne se rendent jamais dans les petits commerces ! Tout citoyen a pu prendre conscience de tous les efforts faits par nos artisans pour nous protéger ! Que ce soit la désinfection régulière des locaux, les vitres en plexiglass, le gel hydroalcoolique, les masques obligatoires et j'en passe ... Tout est fait dans les règles sanitaires les plus strictes ! Alors, arrêtons de les faire souffrir ! Aidons-les à surmonter cette épreuve ! Soutenons-les en nous rendant chez eux dès la réouverture de leur boutique ! **Soyons citoyens, soyons solidaires !**



**FAISONS VIVRE
NOS COMMERCES
LOCAUX !**

Hommage rendu



Une marche en hommage à Samuel PATY a été organisée par Mme Delphine Rondeau, principale du collège Henri Vincenot. Bon nombre d'enseignants, de parents, d'enfants et de membres du conseil municipal sont partis de l'école Jules Ferry pour se rendre au collège.

Devant l'établissement, Mme Rondeau s'est exprimée pour rendre un bel hommage à cet enseignant sauvagement assassiné par un terroriste. Après avoir observé une minute de silence, tous ont vivement applaudi et entonné la Marseillaise.

Emilie FOUSSADIER

Un 11 novembre particulier...

Discours de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, lu par M. Jean-Yves PROVILLARD, correspondant défense de la commune.

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participera à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France.

Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « Ceux de 14 ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champ d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

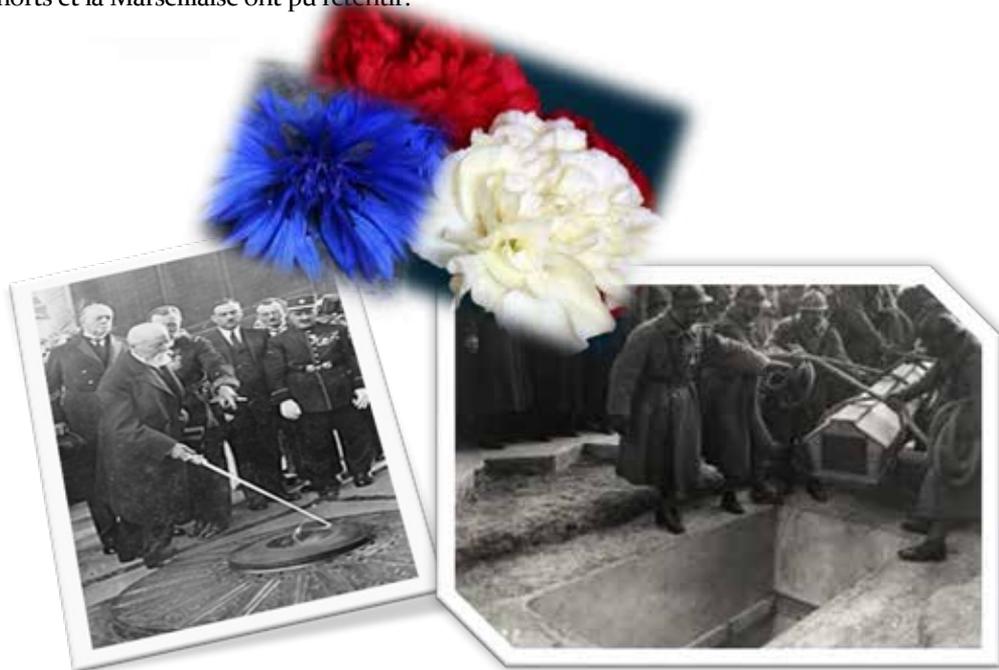
Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.

COMMÉMORATIVE

pour la victoire et la paix



Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, la commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918 s'est déroulée dans la stricte intimité en présence d'un seul porte drapeau, David Giaquinto. Après lecture du message de la ministre déléguée (voir ci-contre), le Maire, Jean-Pierre Garnier, a égrené la liste des noms inscrits sur les monuments de Chalindrey des soldats morts pour la France ainsi que ceux morts depuis le 11 Novembre 2019. Ensuite, Serge Forgeot pour le souvenir français, Fabrice Rosenbaum pour l'UNC et le Maire ont chacun déposé une gerbe. Puis la traditionnelle minute de silence a été observée. Grâce à des enregistrements, la sonnerie aux morts et la Marseillaise ont pu retentir.



INSTALLATION

Diabolique ...

En vous promenant à Chalindrey au mois d'octobre, vous avez pu découvrir, à l'angle des rues Thiers et Félix Faure, un décor d'Halloween démoniaque !

Deux apprentis sorciers, Nathalie Bourceret et son fils Anthony, ont créé une ambiance endiablée et ont animé la rue de ses décors terrifiants : guillotine, pierres tombales, cercueils, squelettes et citrouilles maléfiques ont pris place au bout de la rue.



Ces deux artistes amateurs sont à l'œuvre depuis le mois d'août pour penser, dessiner et confectionner chaque élément du décor avec l'aide d'amis bienveillants chez qui ils récupèrent un grand nombre de matériaux nécessaires à la fabrication. Sans oublier les éléments naturels qui proviennent, en grande partie, des jardins de Cohons avec la complicité de Sylvie Baudot.



Quand vient l'heure de l'installation et de la scénarisation, qui nécessite une journée complète, les bambins que Nathalie accueille comme assistante maternelle, sont mis à contribution pour leur plus grand plaisir !

Anthony, quant à lui, est actuellement assistant d'éducation mais, titulaire d'une licence d'histoire des arts, il souhaite œuvrer dans le domaine du patrimoine.



Caroline KANICKI

EMBELLISSEMENT

Les agents communaux, de leur côté, ont eux aussi égayé cette période automnale avec des réalisations belles et originales.



A l'approche des fêtes de fin d'année, ils nous ont enchanté avec leur thème *Un hiver blanc.*



Cette année, nos agents techniques ont réalisé une nouvelle décoration : **une boîte aux lettres**, placée en face l'école Curie, pour le courrier adressé au Père Noël.

Grâce à cette innovation, nous espérons avoir mis un peu d'étoiles dans les yeux de nos chères têtes blondes et que la magie de Noël a réussi à faire oublier cette période particulière.

En espérant que le Père Noël ait eu le temps de répondre à tous...



URBANISME

Faire les bonnes démarches

S'il apparaît évident au commun des mortels que si l'on veut construire une maison, il faut déposer un permis de construire, pour d'autres travaux semblant pourtant anodins comme la démolition d'un bâtiment en ruine, la réfection d'une toiture, le remplacement de fenêtres ou même la construction d'un abri de jardin... la liste n'est pas exhaustive, il y a des démarches à effectuer, des imprimés à remplir et à déposer en mairie en vue d'un accord.



Le service urbanisme se tient à votre disposition, sur rendez-vous

Si vous avez un projet de travaux, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie qui vous apportera tous les renseignements dont vous avez besoin et vous assistera dans les démarches à entreprendre et les documents à produire.

Jean-Yves PROVILLARD



ERRATUM HORAIRES BIBLIOTHEQUE

ANTENNE C.A.S.I. LORRAINE

Sylvie Mathieu Serres – 24 avenue Gambetta 52600 CHALINDREY - 03 25 84 96 32

Les horaires (hors crise sanitaire) :

Lundi	14h30 – 17h30
Mardi	10h – 12h
Mercredi	13h30 – 18h
Jeudi	10h - 12h et 13h30 – 18h
Vendredi	13h30 – 17h30

Retrouvez les nouveautés littéraires sur le site internet de la mairie

www.ville-chalindrey.fr

onglet Vie Culturelle / Bibliothèque

PERSONNEL COMMUNAL

Un départ à la retraite



C'est en 1995 que Madame Angéla REGNIER a été recrutée pour l'entretien des bâtiments communaux : les écoles en début de carrière puis le centre socioculturel, la maison de la musique, la mairie...

C'est une personne qui a su, aux yeux de tous, rester discrète, disponible, impliquée et appliquée.

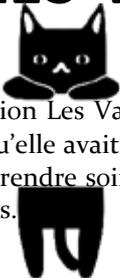
Le 1^{er} septembre 2020, après vingt-cinq ans d'activité, le temps d'une retraite bien méritée a désormais sonné.

L'équipe municipale tient à la remercier pour son efficacité et pour tout son travail au service des habitants de la commune.

Jean-Pierre GARNIER

Nous lui souhaitons une belle,
longue et très heureuse retraite.

LES VAGABONDS



Appel aux dons

L'association Les Vagabonds du 52 a besoin de vous ! Le loto, la bourse aux jouets, le repas.... qu'elle avait l'habitude d'organiser n'ont pu avoir lieu à cause de la covid. Pour l'aider à prendre soin de nos félins vagabonds, n'hésitez pas à faire un don, déductible des impôts.

Bulletin de soutien disponible à la mairie ou à trouver sur la page facebook de l'association et sur le site internet de la mairie.

Bulletin de Soutien

A envoyer à : Les vagabonds du 52 - 61 Rue de Beaulieu
52600 HORTES
Pour les virements, mail : lesvagabonddu52@yahoo.com
Facebook : Les vagabonds du 52
Contact : 07 76 60 59 94



Les Vagabonds du 52

Nous profitons de cet article pour remercier toutes les personnes qui ont répondu à notre premier appel, en apportant à la mairie des serviettes de bain, des jeux, de la litière...



MERCI À VOUS ! MERCI POUR EUX !



CCAS

Registre d'alerte et d'information

Dans les circonstances sanitaires liées à la COVID 19, la Mairie de Chalindrey renforce sa vigilance en contactant régulièrement les personnes vulnérables.

Les familles sont incitées et invitées à signaler à la mairie le nom de leur proche en situation d'isolement, qui mériterait une attention particulière face à la crise sanitaire actuelle.

Les personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap, peuvent, à leur demande, ou requête d'un tiers, figurer sur un registre nominatif. Ces informations, restant confidentielles, permettront, si besoin, une veille et d'apporter rapidement conseils et assistance.

Inscription au registre au 03 25 88 50 17 ou par mail contact@ville-chalindrey.fr

Qui peut figurer sur ce registre ?

- Personne âgée de plus de 65 ans
- Personne âgée de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail
- Adulte handicapé



Colis de Noël

En décembre, les colis de Noël ont été distribués par les membres du CCAS, aux personnes seules (hommes et femmes) de plus de 70 ans.

A consommer SANS modération !!!

Emilie FOUSSADIER



Subvention pour mieux recevoir la TNT

Si vous avez des difficultés à recevoir la TNT sur votre téléviseur, vous pouvez vous rendre sur le site internet www.recevoirlatnt.fr et remplir le formulaire en ligne. Des aides financières peuvent être accordées pour l'amélioration de votre installation jusqu'au 25 mai 2021.

INCIVILITÉS

Parking école maternelle



Les places de parking de l'école maternelle sont terminées et opérationnelles depuis le mois de septembre. Elles ont été pensées et conçues pour le bien-être et la sécurité de tous...



Nous rappelons donc, à quelques usagers, de bien se garer aux endroits prévus à cet effet (**et non sur le parking des pompiers**), et de respecter les sens interdits.

Et n'oublions pas que l'éducation à la citoyenneté, pour les plus jeunes, commence aussi en regardant agir les adultes qui les entourent...

Caroline KANICKI

Intrusions à la SNCF

La SNCF rappelle que, pour des raisons de sécurité, il est strictement **interdit de pénétrer dans l'enceinte de l'établissement matériel et traction (dépôt)** sans autorisation pour réaliser des clichés diffusés ensuite illégalement sur les réseaux sociaux.



ÉLECTIONS 2021

Au cœur d'un contexte sanitaire
exceptionnel



Les bureaux de vote déménagent !

Arrêté préfectoral
n° 52 2020 08 222 du 28/08/2020

Afin d'apporter toutes les précautions requises pour que les prochains scrutins se déroulent dans des conditions de nature à préserver la santé de chacun, **les bureaux de votes seront dorénavant situés au centre socioculturel, 1 rue Pierre Semard.**

Les électeurs dont les noms de naissance commencent par les lettres de « **A à I** » **inclus se rendront dans le bureau n°1.**

Les électeurs dont les noms de naissance commencent par les lettres de « **J à Z** » **inclus se rendront dans le bureau n°2.**

Nouvelles cartes électorales

Les électeurs de la commune recevront **courant 2021 une nouvelle carte électorale avec l'indication du nouveau lieu du bureau de vote.**

Élections Départementales et Régionales 2021



RALENTISSEZ

Il en va de votre sécurité

Depuis 2015, quatre radars pédagogiques sont installés sur le territoire de notre commune, à des endroits particulièrement sensibles.

La principale fonction de ces radars est d'inciter les conducteurs à lever le pied et à ralentir en cas de dépassement de la vitesse autorisée.

Si plus de 85% de ces automobilistes respectent la limitation et prennent bien soin de ne pas accélérer en plein milieu de la commune, **ce n'est pas le cas de tout le monde.**

La synthèse de l'analyse des relevés des vitesses mis en place rue de la République et rue de Langres du 7 au 20 juillet, fait apparaître que certains conducteurs dépassent la vitesse autorisée dans notre agglomération.

Une toute petite minorité d'irresponsables **qui n'hésite pas à rouler jusqu'à 100 voire 110 km/h**, doit savoir que **nos routes communales ne sont pas un circuit pour bolides.**

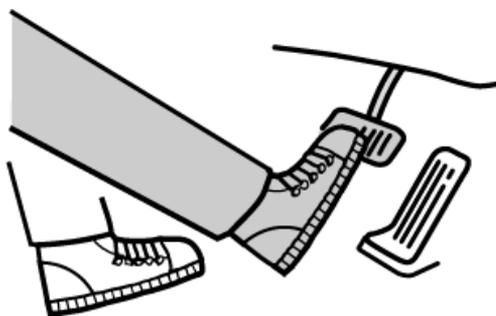
Cette vitesse excessive devient un problème récurrent. Les services de la gendarmerie ont pris connaissance de ces infractions et effectuent régulièrement des contrôles à l'aide de voitures banalisées équipées de radars.



**Alors pensez à « LEVER LE PIED » de l'accélérateur !
Il en va de votre sécurité
et de celle de nous tous !**



Jean-Pierre GARNIER



RESPECTONS

La nature...

Le samedi 26 septembre au matin, une cinquantaine de personnes, toutes générations confondues, a répondu à l'appel de Marie-Christine Beaufiles et Emilie Foussadier, animatrices de l'opération **Nettoyons la Nature** sur notre commune.

Trois parcours avaient été déterminés pour nettoyer des quartiers réputés envahis de débris comme, entre-autres, le centre socio-culturel, l'allée Jean Monnet et les environs du stade de foot.

Un beau moment de rencontre et d'échanges puisque chacun a pu proposer d'autres lieux à nettoyer pour l'année prochaine ou encore donner des idées pour éviter cette pollution, à moins que les quelques citoyens irrespectueux soient devenus plus responsables d'ici là...



En 1h30, près de 88 kg de déchets ont été ramassés !

Beaucoup ont été surpris de trouver autant de canettes camouflées dans les haies. A titre anecdotique, un petit garçon a proposé à sa maman de revenir la semaine suivante pour s'assurer que le buisson qu'il avait méticuleusement nettoyé ne serait pas de nouveau souillé...

Cette opération aura au moins fait son effet sur le jeune public ! Espérons donc que chacun prendra l'initiative de respecter tous les lieux de vie !!!

Emilie FOUSSADIER



Un grand merci à tous ceux qui ont bravé le froid pour participer à cette opération, mais aussi aux conseillers municipaux qui ont prêté mains fortes aux organisatrices en participant activement.

CIAS AVENIR

Nouveaux délégués

Suite aux élections, le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) s'est mis en place le 6 septembre dernier.

Il se compose de :

- [Eric Darbot](#), Président de droit
- [Daniel Camelin](#), Vice-Président
- 8 membres conseillers communautaires élus
 - ↳ dont [Nicole Garnier-Genevoy](#)
et [Véronique Michel](#)
- 8 membres de la société civile



CIAS AVENIR

Maison des Services
16 rue de la Libération
52600 CHALINDREY

MAINTIEN À DOMICILE : 03 25 84 87 48

PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE : 03 25 84 87 52

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES : 03 25 84 87 51

CIAS AVENIR

Présentation

Situé au 16 rue de la Libération à Chalindrey, le CIAS a pour compétence de gérer les services à la population :

- Le maintien à domicile



Permet à ceux qui restent à la maison ou ne peuvent se déplacer, d'avoir une aide au ménage et toilette mais aussi, portage de repas, préparation et aide à la prise de repas, entretien du linge, livraison ou accompagnement en courses, téléassistance.

Pour cela, vous pouvez contacter la responsable

Nadine Bugaud au 03 25 84 87 48

aide-domicile@ccsavoirfaire.fr

📍 retrouvez toutes les informations sur les services d'aides à domicile : <https://www.cdessavoirfaire.fr/services-d-aide-a-domicile>

- Le service périscolaire et extrascolaire



Accueille les enfants à la « maison des P'tits Potes », à partir de 7h30 jusqu'à 18h15 en période scolaire avec possibilité de restauration à midi ainsi qu'un accompagnement aux devoirs le soir.

En extrascolaire, des activités très diversifiées dans un espace agréable ainsi que des mini-camps sont proposés par des animatrices pendant les périodes de vacances.

Vous pouvez contacter la Directrice **Fanny Taillandier** au 03 25 84 87 52

enfance-ch@ccsavoirfaire.fr

📍 Retrouvez toutes les informations sur les services à l'enfance : <https://www.cdessavoirfaire.fr/enfance-et-jeunesse>

- Le RAM



Dédié aux assistantes maternelles en leur permettant de se perfectionner dans leurs pratiques pédagogiques et administratives et aux parents employeurs en leur apportant conseils sur les démarches liées à l'embauche.

L'animatrice **Mélotie Méot** propose à toutes les « nounous » une rencontre tous les mardis matins, à la « maison des P'tits Potes ».

Vous pouvez la joindre au 03 25 84 87 51

efs.chalindrey@ccsavoirfaire.fr

POUR NOTRE JEUNESSE

La micro-crèche



Elle ouvrira ses portes au cours du 1^{er} trimestre 2021, pour les bambins de 0 à 3 ans, jusqu'à l'entrée en maternelle.



Le CIAS se tient à votre écoute et à votre service pour vous accompagner en toutes circonstances.

Daniel CAMELIN et
Nicole GARNIER GENEVOY

Le pare-ballons

Sécuriser une structure sportive est essentiel pour les utilisateurs, les spectateurs ainsi que pour les riverains. En effet, de plus en plus d'équipements sont proches des habitations et des axes routiers. Afin de les protéger du terrain de repli (terrain annexe),



la commune a décidé de faire installer un filet pare-ballons le long de la lisse, l'objectif étant d'éviter des incidents ou des accidents. Il servira également à protéger le terrain d'intrusions non souhaitées. Il est composé, en partie basse sur deux mètres de haut, d'un grillage lourd (3,9/4,4) ou de panneaux treillis

soudé (8/6/8). La partie haute est toujours faite d'un ou plusieurs filets.

Ce projet a pu aboutir grâce aux subventions de l'Etat, la Région Grand Est, le Conseil Départemental et la Fédération Française de Football. Merci à eux.

AIRES DE LOISIRS

Les petits plaisirs de plein air

Au-delà des loisirs ludiques et sportifs qu'elles procurent sur les communes, les aires de jeux encouragent le tissage de liens sociaux entre les enfants, et plus généralement entre les familles.

Source d'épanouissement pour les enfants et d'interaction pour les adultes, les aires de jeux communales sont avant tout un lieu de vie et d'échange accessible à tous.

Familiaux et conviviaux, ce sont des espaces publics favorisant le "vivre ensemble" au cœur de notre bourg centre.

Dans cette continuité, nous venons d'installer, vers le centre socioculturel et sur le complexe sportif, de nouveaux modules ludiques et un city-Park.



Une ambiance terre et mer

Tout d'abord, une nouvelle génération de modules en bois composite sur le thème de la mer a remplacé les anciens au centre socioculturel. Proche de la maison du pêcheur, nous pouvons apprécier une locomotive à vapeur (clin d'œil à notre ville cheminote) ainsi qu'un cheval à bascule agencés sur un sol amortisseur sécurisé en cas de chute.

« C'est à la fois un lieu pour se défouler, faire du sport et se rencontrer »

Le city-Park créé dans le cadre de la démarche Eco-quartier

Dans le cadre de la labellisation de l'Eco Quartier, des réunions de concertations avec les jeunes sont à l'origine de la création du city-Park, nouvellement installé au complexe sportif. Une belle démarche citoyenne entendue par les élus. Un espace où les jeunes et moins jeunes peuvent se regrouper et pratiquer différents sports tels le basket-ball, le football ou encore le handball.

Il est gratuit, facile d'accès et il permet de faire du sport à l'improviste, sans rendez-vous ni réservation, et sans avoir besoin d'appartenir à un club. L'occasion de toucher des publics très différents.

Il serait souhaitable, dans l'intérêt de tous, que ces jeux soient respectés !
Ces projets ont été approuvés par l'Etat, la Région Grand Est, le Conseil Départemental, qui ont apporté leur soutien via une subvention conséquente.

Marie-Christine BEAUFILS

POUR LES SENIORS

Du changement

dans la continuité...



Soucieuse de conserver son identité de coopérative et son objet principal, l'accèsion à la propriété, le Coin du Feu a recherché un partenaire pouvant reprendre le projet à son compte. C'est finalement le bailleur social « [Mon Logis Action Logement](#) » qui a été retenu.

Concrètement, quels changements implique ce transfert ?

Aucun à part la structure porteuse. En effet, [Mon Logis](#) reprend à son nom les [agréments](#), le [permis de construire](#) et les [prêts](#). Aucune modification des plans établis par le Coin du Feu qui reste associé à la démarche, ne sera apportée.

Le 22 octobre dernier, le conseil municipal de Chalindrey, puis le conseil communautaire, ont acté ce transfert en validant un avenant à la convention de partenariat, afin d'y intégrer Mon Logis.

Les appels d'offres sont en cours et les travaux débuteront au 1^{er} semestre 2021.

Seul détail visible : la pancarte qui a été implantée sur le terrain devant recevoir la résidence.

Jean-Yves PROVILLARD

C'est la coopérative « Le Coin du Feu », structure spécialisée dans l'accèsion à la propriété par divers programmes, lotissements, maisons individuelles, locations-ventes qui, en collaboration avec la Commune de Chalindrey et la Communauté de Communes, a initié ce projet.

Une convention tripartite actait ce partenariat.

Pour ce projet, le Coin du Feu a sollicité et obtenu les 37 agréments sociaux pour la construction des 37 pavillons de la résidence.

Ce faisant, elle devient bailleur social. Or, avec la promulgation de la loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique), [tout bailleur social doit avoir un parc d'au moins 12 000 logements](#). Cette loi impose donc aux bailleurs sociaux ayant un parc de logements inférieur de se regrouper au 1^{er} janvier 2021, afin d'atteindre la jauge imposée.

GRAIN D'NAÏS

Une artiste locale, pleine de talent

Anaïs, fille de Nathalie et de Daniel Perrin domiciliés rue de Champagne, est une jeune femme très prometteuse de par ses qualités de dessinatrice.

Après avoir fait sa scolarité à Chalindrey et dans un lycée de Chaumont, cette jolie brunette est partie faire ses études à Metz (un an de mise à niveaux en Arts Appliqués) et à Nancy (licence études culturelles). Anaïs, alias Grain d'Naïs, est aujourd'hui étudiante en Littératures d'enfance et de jeunesse à l'Université d'Artois. En parallèle, elle pratique le dessin animalier et l'illustration en autodidacte. Elle travaille principalement l'aquarelle, le crayon et le dessin digital.



Depuis janvier 2020, tout en poursuivant son cursus en master Littérature de Jeunesse, cette jeune artiste a su créer son auto-entreprise : Grain d'Naïs.

Avec l'auteure Catherine Jolibois Silvestre, elle s'est lancée dans l'écriture d'un album pour la jeunesse, **Capucine raconte Baba Yaga**,

Dans ce célèbre conte revisité, Capucine, elfe raconteur d'histoires, invite les enfants à rencontrer la jeune Kalinka. Ensemble, ils la suivent dans une aventure où la petite fille est confrontée à Baba Yaga, la terrible sorcière ogresse dévoreuse d'enfants.

Emilie FOUSSADIER

Si vous souhaitez vous procurer ce joli livre, n'hésitez pas à contacter Anaïs aux coordonnées suivantes : graindnais@gmail.com

Une suite de cet album est déjà en cours.

Bravo les artistes qui, grâce à ces textes et dessins délicats, avez su émerveiller petits et grands.

RENTRÉE SCOLAIRE

Au collège,

une pré-rentrée masquée



Avant d'accueillir leurs **206 élèves**, les professeurs se sont réunis le lundi 31 août.

Mme Rondeau, principale du collège, en a profité pour leur faire part du nouveau protocole sanitaire. Comme après le confinement, l'accent est mis sur le port obligatoire du masque pour tous et sur l'utilisation du gel hydroalcoolique à chaque entrée dans la classe.

De nouvelles personnes sont venues compléter l'équipe :

Mme Sasha Lambert, professeur de SVT,

M. Emmanuel Floch, professeur de Technologie,

M. Jérôme Laurent, professeur d'Arts Plastiques,

Mme Magdalene Roche, professeur documentaliste,

Mme Julie Regnier, assistante d'éducation,

M. Raphaël Bedin et Mme Marie-Christine Borne, accompagnants d'élèves en situation de handicap.

Bienvenue à ces nouvelles recrues et bonne rentrée à tous !

Emilie FOUSSADIER



RENTRÉE SCOLAIRE

En primaire, une nouvelle année

Pour cette nouvelle année scolaire, **190 élèves** ont fait leur rentrée sous l'œil bienveillant de la directrice Anita Chanteclair.

Maternelle FERRY



© Ecole Curie-Ferry

Petite et Moyenne sections :
Anita Chanteclair / Laura
Dussart : 21 élèves

Moyenne et Grande
sections : Stéphanie Scrive :
23 élèves

Moyenne et Grande
sections : Pascale de Paoli :
25 élèves

Elémentaire CURIE

CP/CE1 : Marie-Dominique Thévenot : 23 élèves

CE1 : Vanessa Boissellier : 25 élèves

CE2 : Mireille Foveau : 24 élèves

CM1/CM2 : Carole Mazuy : 24 élèves

CM1/CM2 : Maïté Derouet : 25 élèves

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés) composé de trois personnes renforce l'équipe pédagogique.

Claudine Bourrier, psychologue scolaire, Philippe Jacquinot, maître aide pédagogique, Sophie Richelot, maîtresse aide relationnelle.

Les projets ne manquent pas cette année (sous réserve) : séances piscine, classe cirque à Chalindrey pour les CP/CE1, venue d'une conteuse en maternelle et en élémentaire, spectacles Tinta'mars, cinéma pour les maternelles, cross le 1^{er} avril.

Anita CHANTECLAIR

ACTIVITÉS AU COLLÈGE

La dictée ELA

Les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} se sont prêtés au jeu de la dictée ELA, le mercredi 7 et le lundi 12 octobre 2020, temps qui marque le lancement officiel de la semaine nationale « Mets tes baskets ».

Karine TUIL, prix Interallié et prix Goncourt des lycéens 2019

Comme tous les ans, un auteur de renom a rédigé un texte inédit dédié au **combat des enfants d'ELA contre la leucodystrophie**. Pour cette 17^{ème} édition, Karine Tuil, prix Interallié et prix Goncourt des Lycéens 2019, est la nouvelle plume d'ELA.

Cette écrivaine est une romancière française dont les œuvres portent sur la contradiction des individus et sur les hypocrisies de la vie contemporaine.

Lue par leur enseignant de Français, cette dictée a amené un moment d'échanges sur la solidarité, le respect, le handicap.

C'est une façon de sensibiliser les élèves aux conditions de vie difficiles pour les personnes atteintes de ce mal.

Emilie FOUSSADIER



ACTIVITÉS AU COLLÈGE

Mets tes baskets

Sous un soleil éclatant, élèves, personnels et enseignants se sont prêtés au jeu de la course, le mercredi 14 octobre 2020, de 10h à 12h. Les cours avaient été suspendus pour que chacun puisse encourager les sportifs. Cet événement était une fois encore au profit de la fondation Ela. Chaque élève pouvait se faire parrainer et ainsi obtenir un don, suivant le nombre de tours effectués.

SOUTIEN AUX
PERSONNES
ATTEINTES DE LA
LEUCODYSTROPHIE



Encore une belle manifestation solidaire qui ne fait que renforcer les liens entre tous les membres du collège !

ELA

Emilie FOUSSADIER

EN PRIMAIRE

C'est l'automne

Au mois d'octobre, nous avons observé les manifestations de l'automne.

Dans la cour, on a trouvé des petits bâtons et des feuilles jaunes, rouges, marron.



© Ecole Curie-Ferry

Quand nous sommes dans la cour, au loin, nous voyons aussi des arbres avec de jolies couleurs d'automne.

Nous avons marché sur un tapis de feuilles, ça faisait du bruit, on s'est bien amusé.

Nous avons parlé des changements de la météo : du brouillard, de la pluie, du vent, moins de chaleur et de lumière.

En classe, on a fait de la peinture avec les empreintes des feuilles.



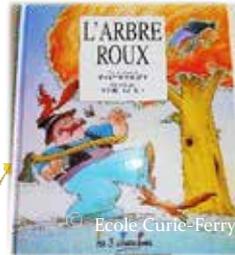
© Ecole Curie-Ferry

Nous avons aussi parlé des pommes, des marrons, des noix, des champignons que l'on trouve en automne et appris une comptine.



© Ecole Curie-Ferry

Enfin, nous avons étudié l'album : L'Arbre Roux. C'est l'histoire d'un bel arbre que le bûcheron veut couper mais les corbeaux, les abeilles, les écureuils vont l'en empêcher.



© Ecole Curie-Ferry

La classe de PS/MS.

EN PRIMAIRE

Protégeons notre planète, recyclons

Les élèves des écoles de Chalindrey sont sensibilisés au recyclage. En effet, depuis la rentrée, **les élèves collectent des bouchons** pour l'association **Les bouchons d'Hugo**, association ayant pour but d'améliorer les conditions d'hospitalisation des enfants.

Pour répondre au souhait d'Hugo, de nombreux enfants comptent sur vous pour récolter encore plus de bouchons. Ils sont triés et vendus à l'entreprise Sulo de Langres, afin de fabriquer des conteneurs à déchets. Une tonne de bouchons rapporte 400 euros à l'association !

Les élèves de CE1 ont fabriqué un panneau avec les différentes sortes de bouchons collectés. Celui-ci est affiché et visible par les habitants de Chalindrey dans le hall de l'école.

Il y a trois points de collecte à Chalindrey : L'école primaire, l'école maternelle ainsi qu'au 28 rue du Douay.

L'école récupère aussi **les cartouches d'imprimantes** (au profit de la coopérative scolaire), **les stylos usagés** (au profit « Des stylos pour Lou'Ange »), **les piles** (pour le Téléthon) et **les bouchons en liège** (pour « La Grayloise »).

Donner une deuxième vie aux objets usagés contribue à protéger notre belle planète alors **TOUS AU RECYCLAGE !**

Vanessa BOISELLIER,
Professeure des écoles

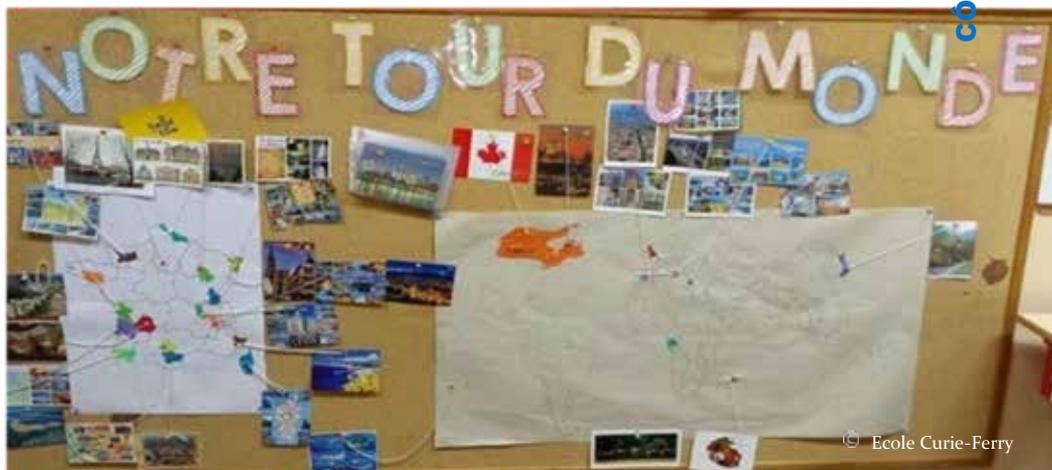


© Ecole Curie-Ferry



EN PRIMAIRE

Voyageons à travers le monde...



© Ecole Curie-Ferry

Cette année scolaire, les CM1-CM2 de Madame Mazuy voyagent à travers le monde.

Chaque semaine, nous situons un nouveau pays sur le planisphère, apprenons à dire bonjour dans la langue locale. Nous découvrons des paysages, des monuments, des spécialités culinaires, des musiques...

Nous fabriquons notre propre carnet de voyage, dans lequel nous mettons nos souvenirs de chaque pays visité. A la fin de l'année, nous aurons donc chacun un beau souvenir unique.



© Ecole Curie-Ferry

Parallèlement à ce travail, nous avons un **projet cartes postales**. Depuis le début de l'année, nous avons déjà reçu beaucoup de cartes de la France et du monde entier : Québec, Gabon, Tahiti...

Nous souhaitons en recevoir d'autres pour découvrir encore plus de régions françaises et de pays du monde. **Merci de penser à nous quand vous partez en week-end, en vacances en nous envoyant une carte postale**. Vous pouvez aussi solliciter votre famille, vos amis, vos collègues. Si en plus, une adresse mail nous est donnée, nous pourrions vous remercier !

Les cartes postales sont à envoyer à l'adresse suivante :
 école Pierre et Marie Curie
 classe de CM1-CM2 (maîtresse Carole)
 2 rue de la Libération
 52 600 Chalindrey

Merci aux personnes qui ont pris ou prendront le temps de nous faire découvrir leur région !

Carole MAZUY et ses élèves

LES BOUILLEURS DE CRU

On distille à l'Alambic

En septembre, l'alambic situé rue des Vignes a tourné à plein régime. Le syndicat des Bouilleurs de Cru, présidé par M. Guy Petitjean, compte à ce jour 102 inscrits qui peuvent distiller les fruits de leur choix : mirabelles, cerises, poires, framboises...et bien d'autres encore.



© Philippe Lefrançois

L'activité vous intéresse ? Alors voici d'abord **deux recommandations** :

- la distillation se fait soi-même en atelier privé ou communal et **NON A SON DOMICILE** car **il est INTERDIT de distiller chez soi**.

- on peut également soit faire appel à un distillateur ambulant, soit passer par des syndicats ou des associations dirigeant les alambics.

Pour devenir un bon bouilleur de cru, il vous faut :

- posséder un verger puisqu'on ne peut distiller que ses propres fruits.

- ne mettre en tonneau que des fruits sains.

- remuer régulièrement ces fruits, jusqu'à ce que ça mousse. On dit qu'on les fait bouillir. Quand ils ne moussent plus, ils sont prêts à être distillés.

- déposer les fruits dans l'alambic, appareil destiné à la séparation de produits par chauffage puis refroidissement : c'est la distillation.

- chauffer tous les fruits.

- lorsque le produit devient vapeur, refroidir en faisant passer cette « vapeur » dans un serpentin. Celui-ci, rafraîchi par l'eau, permet d'obtenir un liquide qui correspond à de l'alcool de fruits à près de 60 degrés d'alcool. Puis il diminue car le sucre du fruit se réduit. Une fois arrivé à 20 degrés, on obtient « la petite eau ». Utiliser cette dernière pour une deuxième passe après avoir nettoyé la cuve.

- y reverser la petite eau et relancer le feu. Le liquide se vaporise. Cette vapeur refroidie devient liquide pour faire un alcool d'environ 80 degrés.

- arrêter le processus lorsque le degré descend à 40.

- pour obtenir une eau de vie correcte, ajouter de l'eau pure.

Et voilà, le tour est joué !



© Philippe Lefrançois

*Une grand merci à M. **André Billot** (secrétaire du syndicat des Bouilleurs de Cru) pour toutes ces précisions concernant la méthode de distillation, à M. **Jean-Baptiste Bour** pour nous avoir reçus lors de son utilisation de l'alambic et ainsi qu'à M. **Philippe Lefrançois**, pour ses photos.*

Emilie FOUSSADIER

LES RESTOS DU COEUR

Une campagne en pleine crise

Installés dans les locaux de la maison Louise Michel, 2 rue Pasteur à Langres, les Restos du cœur sont toujours ouverts malgré la COVID.

La campagne d'été a débuté le 17 mars. Nous avons fermé la première semaine de confinement, le temps de nous organiser, de trouver une petite équipe de sept bénévoles, pour pouvoir assurer la **distribution tous les quinze jours**, dans des conditions sanitaires les plus favorables pour les bénéficiaires et les bénévoles.

Nous avons changé notre fonctionnement : **nous faisons des colis et aucun bénéficiaire ne rentre dans les locaux**. Nous étions présents le lundi matin pour recevoir le camion, le décharger et trier les denrées. Nous commençons aussi à préparer les colis pour le mardi afin de servir les bénéficiaires au mieux toute la journée. **Nous avons fonctionné ainsi jusqu'en mai puis nous avons repris notre distribution habituelle en présentiel pour les bénéficiaires**. Nous avons dû trouver là aussi une nouvelle organisation. Nous avons dû suivre les mêmes règles que pour tous les lieux recevant du public.

Des mesures sanitaires ont été mises en place : gel, masques, parcours de déambulation avec marquage au sol, pas plus d'un bénéficiaire à la fois, une seule personne par famille. Les Restos du cœur fonctionnent par barème : un pour l'été et un pour l'hiver.

Pendant cette période, nous avons été un peu plus souples au niveau du barème d'été, afin de pouvoir accueillir les familles fragilisées par la crise du Corona Virus. A Langres, cela a représenté une dizaine de familles.



Quelques statistiques pour cette campagne : nous avons reçu 142 familles soit 256 personnes et servi 35 840 repas.

Pour la commune de Chalindrey, ce sont six familles qui ont été aidées au cours de la campagne d'été.

Nous avons préparé la campagne d'hiver qui a débuté le 23 novembre. Nous sommes ouverts les lundis et mardis. Nous sommes très heureux de la collecte des 16 et 17 octobre derniers, pendant laquelle nous avons collecté 28 % de plus que les années précédentes.

Nous remercions chaleureusement tous les donateurs ainsi que les différents magasins qui nous ont accueillis.

Petite info : à la fin de cette période sanitaire difficile, nous envisageons de mettre en place des ateliers cuisine, une bibliothèque, ainsi que la venue d'une esthéticienne

Chantal JUNCHAT,
responsable du centre de Langres

CHEMINOTS SPORTIFS

Un label...

pour l'école de handball

Les jeunes de Chalindrey font revivre le handball depuis cinq ans.

Avec la reprise de l'école de handball, le club a su se reconstruire et évoluer pour compter aujourd'hui cinq équipes de jeunes de 6 à 14 ans.



Handball
Plateau - 9 ans 1^{er} mars 2020

Ainsi, plusieurs créneaux d'entraînements sont programmés selon l'âge :

- Samedi de 10h30 à 12h pour les jeunes nés en 2012/2013 et 2014 garçons et filles
- Mercredi de 17h à 18h30 pour les jeunes nés en 2010/2011 et 2012 garçons et filles
- Lundi de 17h30 à 19h pour les filles nées en 2008/2009 et tous les jeunes de 2010
- Mardi de 17h30 à 19h pour les garçons nés en 2008 et 2009 en entente avec le club de Langres
- Jeudi de 18h à 19h30 pour les filles de 2006/2007 et 2008 en entente avec le club de Langres

Les objectifs de cette école : encadrer et faire évoluer les jeunes dans la pratique de cette discipline tout en respectant ses valeurs, garder une structure à ambiance familiale où jeunes et parents peuvent se faire plaisir.

Les équipements mis à disposition, l'aide de nos sponsors ainsi que l'encadrement de multiples bénévoles ont permis au club d'être reconnu par la fédération et d'obtenir le label officiel d'école de handball.



Handball
Entraînement - 9 ans le samedi matin



Handball
Equipe filles - 13 ans

CHEMINOTS SPORTIFS

Le baby hand

Cette reconnaissance encourageante pour tous pousse encore davantage les dirigeants à réaliser de nouveaux projets pour poursuivre l'évolution de leur structure.

Ainsi, une section Baby-hand pour les petits de 3 à 6 ans qui devait être ouverte en novembre, débutera son activité très prochainement.

De même, le club réfléchit aussi à ouvrir une section hand-fit pour les adultes qui recherchent une pratique sportive douce.

Damien TAILLARD,
secrétaire de la section Handball



Pour développer le baby hand (de 3 à 6 ans), la section a reçu une subvention du Crédit Agricole de Chalindrey le 21 novembre 2020.

Le judo club face à la crise sanitaire

La rentrée au Judo Club de Chalindrey a eu lieu en septembre 2020. L'application d'un protocole sanitaire fédéral nous a permis une pratique jusqu'aux vacances de la Toussaint, sans déclarer de cas covid-19 au sein de la structure.

Les judokas de tout âge font preuve d'une rigueur importante dans la désinfection des pieds et des mains, à chaque fois qu'ils montent et descendent du Tatamis.



Désinfection des pieds chez les plus petits © Judo club



Nettoyage des tatamis par les judokas © Judo club

De plus, la surface de la pratique est nettoyée après chaque cours. Les enseignants portent continuellement le masque.

Damien PETITJEAN,
Judo club

CENTRE SOCIOCULTUREL

Une 20^{ème} section en 2020

Théo Sickler, engagé dans l'association Centre Socioculturel depuis 2011, adhérent à la Danse et au Théâtre, décide de créer une section événementielle, avec quelques partenaires passionnés par les arts du spectacle.

Créée le 28 juillet, la section Evènement, nommée « Manifest », propose ses services aux diverses sections, associations et organismes.

Président : Théo SICKLER

Secrétaire : Mickael MEDIGUE

Trésorier : Charlotte PARRIAUX



La zumba garde le contact



En attendant une reprise des cours à la normale, les élèves de la section zumba sont chouchoutés par Méline.

Sur Facebook (groupes privés), les adhérents reçoivent des défis chorégraphiés, des cours en direct et un calendrier de l'avent sportif pour maintenir le contact... et la forme !



DES INFOS SUR ...

La borne de recharge

Le 3 mars dernier a été inaugurée à Chalindrey la première borne de recharge pour véhicule électrique de la Haute-Marne.

Celle-ci, accessible 24h/24, implantée à l'entrée de la rue des frères Lumière après le carrefour avec la rue Diderot, permet désormais aux utilisateurs de tels véhicules de recharger leurs batteries pendant leurs courses au marché ou à la supérette voisine. La gestion de cette borne a été déléguée au syndicat d'énergie et des déchets de la Haute-Marne (SDED52) qui compte en mettre une vingtaine en service sur l'ensemble du département d'ici la fin de l'année.

L'accès au service de recharge se fait après identification de l'utilisateur, selon trois possibilités :

- L'utilisateur régulier doit s'abonner au préalable via le formulaire en ligne accessible depuis le site internet du service ; après validation de son inscription, il reçoit par voie postale une carte d'abonné.
- Une application smartphone est mise à disposition de tout usager occasionnel qui peut y accéder en scannant le QR code présent sur la borne.
- Pour un usager disposant d'un badge d'un autre service de mobilité adhérent au réseau GIREVE (Groupement pour l'Itinérance des Recharges Electriques de Vehicules), il est possible d'utiliser ce badge.

A noter, les deux places de stationnement sont exclusivement réservées aux véhicules en cours de recharge. Plus de renseignements sur www.sded52.fr



Jean-Yves PROVILLARD

Le suivi de vos poubelles

Afin d'obtenir vos codes d'accès pour créer votre compte et accéder à votre espace personnel dédié au suivi de votre collecte de déchets ménagers, vous pouvez contacter le SMICTOM Sud 52 au 03 25 84 43 71 - smictomsud52@wanadoo.fr - www.smictomsud52.fr

Un email de confirmation se terminant par le nom de domaine @erpstyx.com (qui correspond au serveur de logiciel de gestion de bacs) vous sera alors envoyé : ce n'est pas un mail frauduleux.



DÉBLAIEMENT

Feuilles et neige



L'arrivée des premiers frimas est tout sauf synonyme de trêve hivernale. Entre la chute des feuilles et la neige, nos agents des services techniques ont du pain sur la planche afin de sécuriser les rues de notre ville.



Concernant les feuilles :

Les feuilles mortes sont le prix à payer pour une ville verte. Qui dit arbres, dit feuilles qui jonchent le sol, qui collent aux chaussures lorsque l'automne fait son retour. Ça peut devenir un cauchemar. La peur d'une glissade, d'une chute.

Dame Nature ayant horreur de la simplicité, les arbres ne laissent pas

tomber leurs appendices devenus inutiles au même moment. C'est pourquoi il faut passer et repasser régulièrement.

Nos agents communaux sont équipés de souffleurs et d'un aspirateur-broyeur sur un camion.

Et les particuliers dans tout ça ? Ils sont aussi concernés par le balayage devant chez eux pour éviter qu'un piéton ne glisse ou ne chute.

Concernant la neige :

Même si nos hivers sont de plus en plus doux, les services techniques assurent une astreinte hivernale.

Quand le ciel se charge de neige et que celle-ci blanchit nos rues, nos agents techniques commencent en priorité par les artères principales et l'accès aux écoles et collège.

Lorsque la couche devient de plus en plus importante, les agents d'astreinte sont secondés par un agriculteur local afin de pouvoir dégager toutes les rues de la commune.

Josselin IWASZKO

Quelques infos pratiques :

Le sel est efficace en fonction du trafic. Il ne sert pas à faire fondre la neige, le raclage est nécessaire.

Nous invitons les habitants, dans la mesure du possible, à déneiger leur trottoir pour accompagner le travail des services de la ville, un effort collectif est nécessaire.

LE SAVEZ-VOUS ?

D'où provient l'eau que vous buvez ?



Jusqu'aux années 90, l'eau potable provenait essentiellement des captages du Cognelot. Depuis les années 80, Chalindrey comme d'autres communes, souffrait d'un manque crucial d'eau potable. En 1990, la municipalité sous la mandature du maire M. René DUMONT et 16 communes environnantes, dont Langres, ont participé à la création du **SMIPEP (Syndicat Mixte De Production d'Eau Potable du Sud Haute Marne)**. Ses compétences : produire et acheminer l'eau potable aux points de livraison des collectivités.

Entre 1991 et 1992, les travaux de pose d'une canalisation entre La Liez et Chalindrey démarrent et le château d'eau est raccordé. Puis, en 1994-1995, l'usine de traitement des eaux est créée à Champigny Les Langres et reçoit les eaux des lacs de La Mouche, La Liez et Charmes ainsi que des eaux pompées dans les forages de Rolampont. L'eau que nous buvons provient prioritairement de la Mouche. Ces deux unités de traitement ont une capacité totale égale à 7 500 m³/ jour dont 85% produit par Champigny. L'eau passe par différentes étapes : coagulation /floculation, décantation, filtration sur sable, ozonation, filtration sur charbon actif, chloration.

De plus, pour Rolampont une étape supplémentaire de précipitation de fer et manganèse est nécessaire.

Deux réservoirs ont été construits : à Langres avec une capacité de 3 000 m³ et Dampierre de 1 000 m³. Des analyses sont régulièrement effectuées par Véolia le délégataire ainsi que par L'ARS.

Vous pouvez donc boire l'eau de votre robinet en toute confiance.

A ce jour, 43 communes adhèrent au SMIPEP et une quinzaine d'autres souhaite y être rattachée. Ce réseau couvre au-delà de Montigny au nord et au sud jusqu'à Vitrey sur Mance. Le réseau représente 172 km avec un rendement de 95%. En 2019 : 1 660 000 m³ d'eau ont été délivrés à une population de 22 550 habitants. Chalindrey consomme en moyenne 300 à 330 m³ jour.

Malgré la baisse spectaculaire du niveau d'eau dans les différents lacs cet été, le SMIPEP a été en capacité de répondre à la demande. De plus il a dû approvisionner des communes non adhérentes ainsi que des fromageries environnantes.

Gérard PIAT

DO IT YOURSELF* !

*Fais-le toi-même !



Les petits trucs de tata Hélène

-volume 1 -

Une page consacrée à l'échange d'astuces, autour du Zéro déchet et du fait-maison !
C'est bon pour la planète et pour le porte-monnaie !

4 produits magiques

Nos grands-mères savaient tout nettoyer dans la maison avec quelques incontournables du placard dont elles tiraient un maximum de profit. Voici quatre produits écologiques, très bon marché et sans danger pour l'environnement.

1. **Le vinaigre blanc** : produit miracle par excellence pour tout nettoyer, désinfecter, déboucher, faire briller, détacher, détartrer.
2. **Le bicarbonate** : petite poudre blanche extrêmement polyvalente qui nettoie, récuré, lave, polit, assainit, désodorise... Elle s'utilise diluée dans l'eau ou le vinaigre blanc ou bien telle quelle.
3. **Le savon de Marseille** : le produit à tout faire de nos aïeux ! Il sert à la fois à la toilette du corps, comme dentifrice, crème à raser, lessive... mais il nettoie aussi, fait briller, assainit, adoucit, désinfecte, détache...
4. **Le savon noir** : plus concentré que le savon de Marseille, il décape, nettoie en profondeur, désinfecte, assainit, récuré, détache...

La recette phare du mois, testée et recommandée : **votre propre lessive !**

Pour ce faire, il faudrait récupérer un bidon de lessive de 3L vide, du vrai savon de Marseille, du vinaigre blanc et du bicarbonate.

Pour un bidon de 3 litres :

1. Râper 100 grammes de savon de Marseille.
2. Faire fondre dans une casserole ces 100 grammes dans un litre d'eau.
3. Une fois fondu, y ajouter un verre de vinaigre blanc et deux cuillères à café de bicarbonate de soude. Mélanger. Là, ça mousse beaucoup, c'est normal.
4. Couper le feu et laisser reposer une heure.
5. Transvaser le contenu dans le flacon de 3 litres et compléter avec deux litres d'eau chaude. Bien mélanger en secouant très fort.
6. Laisser reposer jusqu'au lendemain.
7. Secouer avant chaque utilisation.



La lessive donne l'impression d'être très épaisse, c'est normal, vous pouvez rajouter un petit peu d'eau si c'est vraiment trop épais. Il faut aussi accepter que le linge n'ait pas d'odeur en sortant de la machine. Ce n'est pas grave : en séchant, il sera très bien au naturel.

D'autres astuces dans la prochaine revue.

TRIBUNE

de l'opposition

Cet espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale en application de l'article L.2121-27-1 du CGCT Modifié par la LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 - art. 83

L'opposition n'a pas souhaité s'exprimer

Galette des rois au caramel beurre salé et aux pommes

A peine les fêtes terminées et voilà déjà l'Épiphanie avec la galette des rois...

Un petit plaisir à partager en famille ou entre amis !

Les ingrédients :

- 2 pâtes feuilletées
- 4 pommes
- 4 cuillères à soupe de caramel au beurre salé
- 10 g de beurre salé
- 1 jaune d'oeuf



Préparation :

1. Faites préchauffer le four à 180°C (thermostat 6).
2. Épluchez les pommes et découpez-les en quartiers très fins.
3. Déposez-les dans une poêle sur feu doux avec du beurre salé pour les faire ramollir et caraméliser.
4. Déposez l'une des deux pâtes feuilletées dans un plat rond.
5. Étalez du caramel au beurre salé sur toute la surface (excepté sur les rebords de la pâte).
6. Disposez vos pommes caramélisées un peu partout.
7. N'oubliez pas de déposer une fève où vous le souhaitez !
8. Étalez la deuxième pâte feuilletée par-dessus pour refermer le tout.
9. Soudez les deux pâtes.
10. Fouettez un jaune d'oeuf et étalez-le sur toute la surface de la galette avec un pinceau.
11. Déposez la galette au four pour 40 minutes environ.

Si vous désirez partager votre recette préférée, n'hésitez pas à la faire parvenir, accompagnée de vos nom et prénom, par mail

contact@ville-chalindrey.fr

ou au guichet de la mairie

Nous nous ferons une joie de mettre à l'honneur votre mets favori. Un grand merci.

Caroline KANICKI

Bonne dégustation !



Le caramel au beurre salé



Les ingrédients : 160g de sucre - 80g de beurre salé - 20cl de crème fraîche liquide

Préparation :

- Mettez dans une casserole le sucre et faites chauffer sur feu moyen pour obtenir un caramel à sec. Le sucre va commencer à se dissoudre, devenir liquide puis se transformer en un liquide ambré : ça prend à peu près 3 ou 4 minutes. Pendant ce temps, dans une autre casserole, faites chauffer la crème liquide.

- Dès que le sucre est transformé en caramel, retirez la casserole du feu et ajoutez délicatement une petite partie de la crème. Attention aux projections. Remuez vivement et incorporez le reste petit à petit.

- Quand il n'y a plus de bouillons, ajoutez le beurre et remuez à nouveau jusqu'à consistance d'une crème moyennement liquide. Si la crème ne vous semble pas assez épaisse, remettez la casserole à feu doux et remuez jusqu'à ce que vous obteniez la consistance souhaitée.

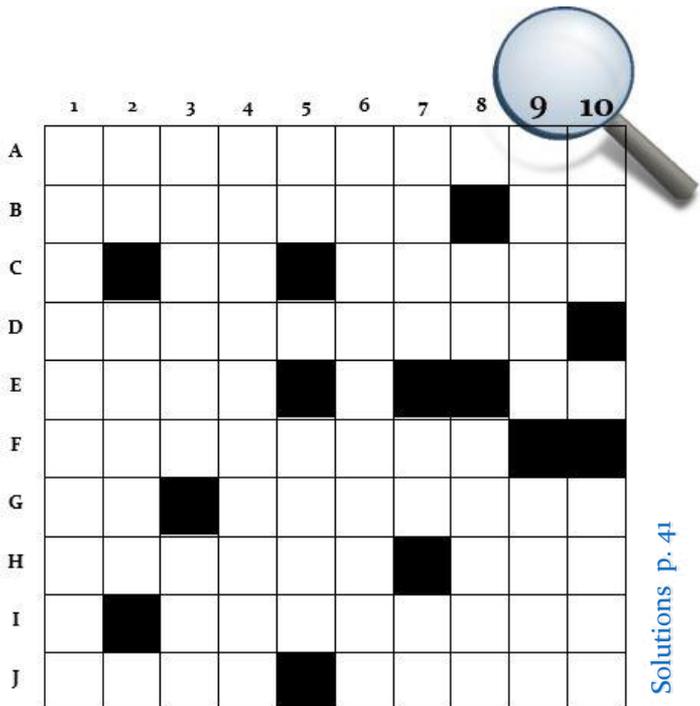
Horizontalement :

- **A** - Usine pour le bâtiment - **B** - Couchées - Animé - **C** - Chrome - Elle permet de grossir - **D** - Indissociable - **E** - Ciels de poète - Eclaira le Nil - **F** - Tombées en ruine - **G** - Degré musical - Des Hauts de France - **H** - Seule - Page de gras - **I** - Admet - **J** - Lumière de la ville - De haute Ecosse

Verticalement :

- **1** - Sud Haut-Marnais - **2** - Pronom - Grandes quantités - **3** - Mère à chat - Village de Navarre - **4** - Etai de renfort - **5** - Négation - A toi - **6** - Relevé à distance - **7** - Père de Jason - Article espagnol - Infinitif - **8** - N'est plus à la portée - Maisons de petits cochons - **9** - Protège de la pluie - N'est pas acquis - **10** - Roulée - Parties de match -

MOTS CROISÉS



JEU DE PISTE...

à Chalindrey



Pour répondre aux questions suivantes, il suffit de se promener dans Chalindrey et de chercher les plaques apposées devant certains monuments ou bâtiments de la commune.

**AVOUS
DE JOUER**

1/ Quand a été édifié le petit château ?

.....



2/ A quoi servait le bâtiment de la mairie jusqu'en 1969 ?

.....

3/ Quel est le nom de l'abbé qui occupait le presbytère ?

.....

4/ A qui était dédiée la première église à Chalindrey ?

.....

5/ Quel est le nom des célèbres sculpteurs de Chalindrey ?

.....

6/ En quelle année a été rénovée la toiture du colombier ?

.....

7/ Quel nom portait la maison des associations avant 1999 ?

.....



8/ Qui est à l'origine de la construction d'un monument aux morts ?

.....

9/ Quand a eu lieu l'inauguration du monument FFI ?

.....



Réponses page suivante

SUDOKU

UN PETIT DERNIER POUR LA ROUTE :

Un **sudoku** est un jeu de 'logique', il est composé de 81 cases segmentées en 3x3 blocs de 3x3 cases.

Il faut remplir la grille avec des chiffres de 1 à 9, de sorte que, chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3 cases par 3 contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

Un sudoku n'a toujours qu'une seule solution possible, à vous de la trouver.



4	1		7	5				
			6		2			
	9							
				1	7			4
8	6	3					9	
						8		3
	7			5	1		4	
	8				6	7		

GLOSSAIRE :

CASI	Comité d'Activités Sociales Inter-entreprises des cheminots
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
EFS	Espace France Services
RAM	Relais Assistantes Maternelles
SDED	Syndicat Départemental d'Énergie et des Déchets (de la Haute-Marne)
SMICTOM	Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères
SMIPEP	Syndicat MIXte de Production d'Eau Potable (du Sud Haute-Marne)
SVT	Sciences de la Vie et de la Terre
TNT	Télévision Numérique Terrestre
UNC	Union Nationale des Combattants

Solutions mots croisés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
A	C	I	M	E	N	T	E	R	I	E	
B	A	L	I	T	E	E	S	M	U		
C	L		C	R		L	O	U	P	E	
D	I	N	H	E	R	E	N	T	E		
E	N	U	E	S		R		E	R	A	
F	D	E	L	I	T	E	E	S			
G	R	E		L	I	L	L	O	I	S	
H	I	S	O	L	E	E		L	U	N	E
I	E		C	O	N	V	I	E	N	T	
J	N	E	O	N		E	R	S	E	S	



Réponses au jeu de piste :

- 1/ A la fin du 17^{ème} siècle
- 2/ A Une école de garçons
- 3/ L'abbé Rémi François Tassel (1766-1839)
- 4/ A Saint Martin
- 5/ Les frères Gibourg
- 6/ En 1986
- 7/ La grande fontaine
- 8/ Le Dr Maillefert qui dirige le conseil municipal
- 9/ Le 1^{er} août 1948

Dans cette nouvelle rubrique, nous vous proposons de découvrir l'origine du nom de certaines rues. Si pour l'avenue du général De Gaulle la question ne se pose pas, pour d'autres une petite explication semble nécessaire.

Qui était Marie Gascard ?

Le 16 mars 1946, le conseil municipal de Chalindrey est informé que « *suivant acte reçu en présence de témoins, Maître Allard, notaire à Langres, le 6 février 1946, Madame Marie Anne Magnier, sans profession, demeurant à Chalindrey, veuve de Monsieur Jean Théophile Gascard a, en souvenir de son mari, instituteur honoraire et secrétaire de mairie de Chalindrey, donné à la commune de Chalindrey (sauf acceptation définitive ultérieure) une propriété sise à Chalindrey avec jardin et verger ...* ».

Cette donation s'accompagnait d'un certain nombre de conditions :

- La commune devait s'acquitter de l'impôt de Solidarité Nationale dont pourrait être passible ladite dame.
- La commune devait verser à la donatrice une rente annuelle et viagère égale au revenu brut de l'immeuble donné en location à raison de 575 Francs par mois.
- La commune devra entretenir constamment en bon état le monument funéraire Gascard-Magnier pendant 30 ans et notamment donner une couche de peinture tous les 3 ans.
- La commune devra prendre en charge les frais médicaux si Mme Gascard devenait impotente.

- Mme Gascard continuera à résider gratuitement dans un appartement de l'immeuble jusqu'à son décès.
- La rue où se trouve l'immeuble devra être rebaptisée rue Marie Gascard après son décès.
- L'immeuble devra devenir un asile de vieillards lorsque les instituteurs de Chalindrey n'y logeront plus.

Lors de cette séance, le conseil municipal accepte la donation et les conditions s'y rapportant.

Lors de la séance du conseil municipal du 23 juillet 1946, la délibération du 16 mars 1946 est confirmée. Cette nouvelle délibération précise que l'immeuble est estimé à 180 000 Francs et que Mme Gascard est âgée de 84 ans (sic).

Le 22 janvier 1949, Mme Gascard décède et lors du conseil municipal du 19 février 1949, la rue est rebaptisée rue Marie Gascard.

Mais au fait, comment s'appelait cette rue auparavant ?

C'était la rue aux fourches. Elle avait été nommée ainsi car au moyen-âge c'était un chemin qui menait au lieu des exécutions capitales où se dressaient les fourches patibulaires c'est-à-dire les gibets. A noter que la colline face à Langres porte le même nom pour les mêmes raisons.

Jean-Yves PROVILLARD

ÉTAT-CIVIL...

De septembre à novembre 2020

➔ Naissances



Amélia, Jade, Luna, Maylone,
Jade, Ezio, Manoé, Lyo

➔ Mariages



Jean-Jacques PFEIFFER et Murielle
SOMMELET,
5 septembre
Cyril GOUDARD et Sophie MASSON,
3 octobre
Eric VILLEY et Carine BARBANT,
10 octobre

➔ Décès



Joséphine ALLOUCHE, 30 septembre
Alain VIARDOT, 2 octobre
Michel PERNEY, 4 octobre
Bernard-Yves BARET, 12 octobre
Gilles BILLANT, 23 octobre
Michel DUHAUT, 8 novembre
Georges CRESSOT, 13 novembre
Yvette VALERY, 22 novembre
Mireille BURRI, 25 novembre
Michel ROBINET, 25 novembre
Paulette CARD, 26 novembre
Jacques HETTICH, 29 novembre



PENSEZ-Y

Chèque Cinéma millésime 2021



Conditions : habiter à Chalindrey et être âgé de 6 à 18 ans (année de naissance de 2003 à 2015).

Obtentions : se présenter à la mairie avec livret de famille + justificatif de domicile.

1^{er} semestre
2021

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FEVRIER

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

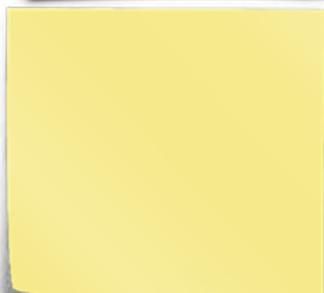
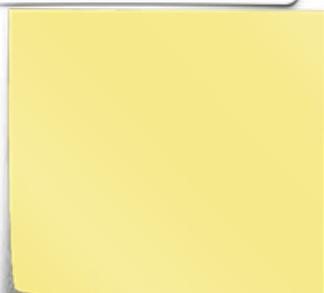
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

ÉVÉNEMENTS

Don du SANG
4 février
&
8 avril

1^{er} semestre 2021

Sous réserve de pouvoir respecter les consignes sanitaires :

- **Assemblée générale association centre socioculturel - 30 janvier**
- **Repas dansant Ligue contre le cancer - 7 février**
- **Portes ouvertes Rotonde 52 - 25 au 28 février**
- **Bourse d'échange multi collection - 27 février**
- **Kermesse paroissiale - 6 et 7 mars**
- **Anniversaire de La Lyre - 13 et 14 mars**
- **Repas dansant Amicale des cheminots retraités - 21 mars**
- **Pièce de théâtre «A trompeur, trompeur et demi» - 26 au 28 mars**
- **Exposition de Pâques - 3 et 4 avril**
- **Chasse aux œufs - 4 avril**
- **Puces des couturières - 17 et 18 avril**
- **Concert de Manifest – 8 mai**
- **Loto Supporters Foot - 12 mai**
- **Concert de La Lyre - 21 au 23 mai**
- **Mai du Rock - 29 mai**
- **Chorale concert Au Gré du Vent - 5 juin**
- **Fête des écoles - 11 juin**
- **Fête de la musique - 19 juin**
- **Gala de danse Chalindrey - 26 et 27 juin**

Les organisateurs ont dû annuler :

~~**Vœux de la mairie**~~
~~**13 janvier**~~

~~**Loto des écoles**~~
~~**16 janvier**~~

~~**Restos du Cœur**~~
~~**12 février**~~

~~**Carnaval des écoles**~~
~~**13 février**~~

~~**Soirée cabaret**~~
~~**24 avril**~~

~~**Festival national de Danse**~~
~~**8 et 9 mai**~~